

PLAN LOCAL D'URBANISME

COMMUNE DE

PORT-DE-BOUC

06 ANNEXES

6.6 LOTISSEMENTS AYANT MAINTENU LEURS RÈGLES

HISTORIQUE DU PLU

- Approbation par le Conseil Municipal : le 25 juin 2013
- Modification n° 1 du PLU approuvée par le Conseil Municipal : le 17 novembre 2016
- Modification n° 2 du PLU approuvée par le Conseil Municipal : le 29 juin 2017
- Modification simplifiée n°3 du PLU approuvée par le Conseil Métropolitain : le 22 mars 2018
- Mise à jour n°1 du PLU par arrêté du Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues : le 29 janvier 2019
- Mise à jour n°2 du PLU par arrêté du Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues : le 2 novembre 2020
- Mise à jour n°3 du PLU par arrêté du Président du Conseil de Territoire du Pays de Martigues : le 20 janvier 2021
- Mise à jour n°4 du PLU par arrêté de la Présidente du Conseil Métropolitain : le 28 août 2023

DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

COMMUNE DE PORT DE BOUC

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°6.6

Liste des lotissements
ayant maintenu leurs règles

Les lotissements suivants maintiennent leurs règles :

- Les Jardins de Louis,
- Le Secteur D.